



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
DU VAR
CENTRE MAYOL – PLACE BESAGNE
CS 91 409
83 056 TOULON CEDEX

ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR
LE PRÉSIDENT
Conseil Départemental du Var
Rond-Point du 4 décembre 1974
83007 DRAGUIGNAN CEDEX



TOULON, le 06 mars 2018

Madame, Monsieur le Maire,

Le 13 novembre 2017, le Ministre de l'Action et des Comptes publics, a confirmé que le prélèvement à la source (PAS) entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Le report d'un an décidé par le gouvernement a permis d'auditer le dispositif, de travailler avec toutes les parties prenantes pour évaluer ses effets réels et de l'améliorer avant de généraliser de manière sécurisée les nouvelles règles.

La contemporanéité de l'impôt – c'est-à-dire la possibilité de payer ses impôts au moment où l'on perçoit ses revenus et non un an plus tard – est une réforme d'ampleur qui va mobiliser l'ensemble des services de la DGFIP.

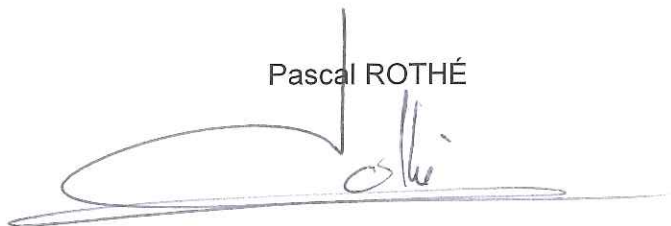
Les travaux de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et l'exploitation des premiers résultats de la phase pilote, confirment que les collectivités territoriales doivent faire l'objet d'un accompagnement spécifique. En effet, pour ces collectivités, les échanges avec la DGFIP relatifs au PAS se feront au moyen d'une nouvelle déclaration dénommée "PASRAU" ("prélèvement à la source pour les revenus autres"), qui s'inspire du mécanisme de la déclaration sociale nominative (DSN) en vigueur pour les collecteurs du secteur privé.

Nous avons donc souhaité, avec M. Jean-Pierre VERAN, Président de l'Association des Maires du Var, organiser trois réunions de présentation à Brignoles, Draguignan et Toulon à des dates et lieux qui vous seront communiqués ultérieurement.

Ces rencontres permettront d'aborder, outre l'économie générale de la réforme, les questions afférentes au système déclaratif et aux solutions logicielles. Antoine ACQUAVIVA (04.94.09.75.46 ou antoine.acquaviva@dgfip.finances.gouv.fr) à qui j'ai confié la mission de correspondant PAS pour le département se tient bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pascal ROTHÉ

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Rothé', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

Administrateur général des Finances publiques

Jean-Pierre VÉRAN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean-Pierre VÉRAN', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

Président de l'Association des Maires du Var